

INCLUSION FINANCIÈRE

Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

Projeteurs sur le groupement "Pomeneyo", bénéficiaire du crédit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin ...

PAGE 2

ETRANGER

Restitution des biens culturels

La Cedeao se dote d'un plan d'actions

Les ministres de la Culture des pays de la Cedeao se sont réunis mercredi 17 et jeudi 18 juillet à Cotonou au Bénin pour peaufiner le plan d'actions en vue de rapatrier les biens ...

PAGE 4

Dossier / Diversité biologique

Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé

L'homme, par ses activités mondialisées, transforme l'ensemble de l'équilibre planétaire ...

PAGES 6&7

Conflit Tchokossi-Gangan

« Sans la paix, ils ne peuvent pas cultiver », prévient le général Yark

Le conflit Tchokossi-gangan né il y a quelques semaines suite à un problème de terrain, connaît une accalmie précaire. Deux ministres du gouvernement étaient en fin de semaine dernière chez les sinistrés au nom du chef de l'Etat ...



PAGE 3



Nouvelle session d'indemnisations de victimes

Le Hcrrun veut clore le chapitre des victimes de 2005

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) ouvre du 22 juillet au 10 août 2019 une nouvelle session d'indemnisations consacrée spécialement à certaines victimes des événements malheureux de 2005.

PAGE 3

REFLEXION

Electrification hors réseau: La solution toute trouvée au déficit énergétique ?

L'énergie est au cœur du développement. Cela veut dire que les communautés qui ne sont pas électrifiées auront du mal à émerger. Malheureusement, l'accès de tous à l'énergie prend du temps. Vu que les besoins sont importants, une solution semble être à portée de main : l'électrification hors réseau.

En Afrique subsaharienne et au Togo, l'accès à l'énergie constitue encore un luxe pour certaines communautés. L'on assiste à une certaine inégalité en ce qui concerne la couverture énergétique. Les gouvernants et les sociétés de fourniture d'électricité travaillent inlassablement pour que chaque localité soit atteinte.

Mais plusieurs obstacles subsistent et ne permettent pas de progresser rapidement ...

PAGE 3



	<p>SOMMAIRE</p> <p>Cameroun Les élections législatives de nouveau reportées à 2020</p>  <p>P4</p>	<p>Inclusion financière Oulimata Sarr se réjouit de la place qu'occupe les femmes</p>  <p>P5</p>	<p>Finale CAN 2019 L'Algérie championne d'Afrique, le Sénégal rentre bredouille</p>  <p>P10</p>	<p>Chenilles légionnaires d'automne Du renfort pour les agriculteurs togolais</p>  <p>P11</p>
---	--	---	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Projeteurs sur le groupement "Pomeneyo", bénéficiaire du crédit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin décide de mettre sous les feux de la rampe les réussites d'un groupement qui a obtenu le crédit AGRISEF du Fonds National de la Finance Inclusive pour la transformation et la commercialisation de la farine enrichie. Reportage...



Améyo DATTO, présidente du groupement

Nous sommes à Lomé, capitale togolaise, le groupement "Pomeneyo" (bien-être familial a décidé de mettre ensemble ses talents pour mettre en place une micro entreprise de transformation agroalimentaire. Composée de 5 membres avec à sa tête, Améyo DATTO, présidente du groupement, elles ont décidé de chercher des financements afin de pouvoir transformer

le maïs, le soja et le petit mil en farine enrichie, qui servira non seulement pour la fabrication de la bouillie pour les nourrissons, les personnes âgées mais aussi pour la préparation de la pâte de maïs.

Dans leur recherche de financement, elles se rapprochent d'une institution de microfinance partenaire du FNFI ici à Lomé. " Une fois que nous avons eu l'agent de crédit en

face, nous lui avons expliqué que nous avons formé un groupement de 5 membres, pluridisciplinaire et que nous souhaitons mettre en place une microentreprise de transformation de céréales en farine enrichie. Ce dernier nous a posé une série de questions complémentaires afin de mieux cerner les contours de notre projet et les chances qu'avaient notre projet de se réaliser.", nous

relate la présidente du groupement.

Tous les membres du groupement Pomeneyo se plient alors à toutes les exigences de l'institution de Microfinance, suivent une formation en techniques de création d'entreprises, en gestion de crédit, et notamment sur comment s'y prendre pour rembourser leur crédit dans les délais. C'est au bout de tout ce processus, que le crédit se met finalement en place.

" Chacun dans le groupement a obtenu la somme FCFA de 100.000. Et vu que nous étions 5 et que nous avons décidé de faire ensemble notre activité, nous étions alors en possession de 500.000 FCFA. Cette somme nous a permis de nous lancer dans notre business et d'acquérir une ensacheuse et des céréales. Certes, le début n'a pas été facile, nous avons eu également recours à d'autres sources de financement complémentaires pour pouvoir être opérationnel. Mais nous estimons que c'est véritablement le FNFI qui nous a lancé ", poursuit Madame DATTO.

Pour elle, "L'impact du produit AGRISEF sur mon quotidien et sur les autres membres de mon groupement sont désormais quantifiables. Grace aux revenus que nous générons de nos activités, nous parvenons à soutenir nos époux dans la prise en charge des besoins primaires de nos enfants. Nous sommes désormais plus épanouis économiquement et nous nous sentons plus insérées dans le tissu social."

En définitive, le FNFI se positionne comme un puissant instrument financier dont la mission est de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables, par l'intermédiaire de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Rappelons qu'à ce jour, 26 PSF sont partenaires du FNFI. Et justement les témoignages recueillis des différents bénéficiaires du FNFI depuis 2014 témoignent de l'impact des différents produits sur les bénéficiaires, qu'ils soient installés en milieu rural qu'en milieu urbain.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution: Togo Express

Tirage: (2000 exemplaires)

REFLEXION

... Dans le but de rattraper le retard accusé et accélérer l'émergence des communautés rurales, les Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de l'Afrique centrale misent sur l'électrification hors réseau.

Le hors réseau fait souvent référence à un réseau électrique. Il peut être rendu possible par un système d'alimentation autonome ou des mini-réseaux généralement destinés à fournir de l'électricité à une petite

collectivité. L'alimentation électrique peut être produite sur site, avec des sources d'énergie renouvelable telles que le solaire (en particulier le photovoltaïque), l'éolien, la micro hydraulique, la géothermie.

C'est donc une solution qui permet aux communautés les plus reculées de bénéficier des services électriques à base d'une technologie conçue pour fonctionner de façon autonome. Le solaire sera le plus sollicité. Ainsi, à travers le Projet régional d'électrification hors réseau (Rogep), soutenu par la Banque mondiale, les

pays de l'Afrique de l'Ouest et centrale veulent mettre fin au déficit énergétique. La troisième conférence régionale du Rogep a rassemblé les différents acteurs à Lomé jeudi et vendredi derniers afin de renforcer les partenariats en faveur de la promotion des technologies hors réseau. La principale difficulté reste l'accès au financement. Etant un objectif mondial (ODD 7), sans doute que ce besoin sera traité en priorité par les éventuels bailleurs de fonds.

En tout cas au Togo, l'on semble avoir pris une petite avance sur les autres pays

en ce qui concerne le hors réseau. La vulgarisation des kits solaires dans les localités les plus reculées est en cours depuis quelques années par les Organisations non gouvernementales mais aussi par des opérateurs privés en partenariat avec l'Etat.

De plus, deux centrales solaires ont été installées à l'intérieur du pays et d'autres verront le jour d'ici 2022 selon l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER). La promotion du hors réseau est déjà une réalité. Mais

il faudra faire plus et mieux. Peut-être qu'avec le Rogep les acquis seront consolidés.

Il faut aussi rappeler que le hors réseau vient au bon moment, puisqu'il est conseillé aujourd'hui d'aller vers la transition énergétique c'est-à-dire adopter les énergies renouvelables pour protéger l'environnement. C'est donc une solution qui permet d'atteindre deux objectifs : assurer la couverture énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Edem Dadzie

Nouvelle session d'indemnisations de victimes

Le Hcrrun veut clore le chapitre des victimes de 2005

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) ouvre du 22 juillet au 10 août 2019 une nouvelle session d'indemnisations consacrée spécialement à certaines victimes des événements malheureux de 2005.



Awa Nana Daboya, présidente du Hcrrun

Il s'agit de victimes dont les contacts téléphoniques dans la base de données de la Commission vérité justice et réconciliation

(CVJR) sont inactifs et donc injoignables. L'objectif de cette session est simple. Pour l'institution dirigée par Awa Nana Daboya, il s'agit d'«épuiser la liste de toutes les victimes des événements de 2005 aussi bien pour leur prise en charge médicale et psychologique que pour leurs indemnisations».

La mise en place du Hcrrun est en effet intervenue suite aux travaux de la CVJR. Monseigneur, Nicodème Barrigah-Bénissan et son équipe avaient réussi à documenter les violences communautaires et à caractère politique perpétrées dans notre

pays depuis 1958 jusqu'à 2005. Les victimes qui ont été enregistrées ou leurs parents devraient donc être indemnisés. C'est ce que fait le Hcrrun depuis quelques années déjà à travers tout le pays. Il s'agit en tout cas de réparations symboliques qui ont pour but d'apaiser et de pousser au pardon et à la réconciliation entre tous les Togolais. Mais il semble que les victimes de 2005 soient les plus nombreuses et les plus touchées. Ce n'est pas étonnant, puisque c'est l'année qui a été la plus funeste dans la vie politique du Togo.

La présidente du Hcrrun et son équipe veulent atteindre toutes ces

victimes ou à défaut leurs familles. Sauf que tous ne répondent pas toujours. Espérons donc que la session qui s'ouvre aujourd'hui permettra de relever le défi afin qu'il n'y ait pas de laissé pour compte. Mais comment va-t-on pouvoir les retrouver vu qu'ils sont injoignables au téléphone ?

« Les listes de ces victimes sont affichées dans les préfectures c o n c e r n é e s , disponibles sur le site web du Hcrrun, dans le quotidien national Togo-Presse et diffusées sur les radios locales », précisent les responsables de l'institution.

Edem D.

Conflit Tchokossi-Gangan

« Sans la paix, ils ne peuvent pas cultiver », prévient le général Yark

Le conflit Tchokossi-gangan né il y a quelques semaines suite à un problème de terrain, connaît une accalmie précaire. Deux ministres du gouvernement étaient en fin de semaine dernière chez les sinistrés au nom du chef de l'Etat, pour les soutenir moralement et surtout leur apporter des dons de la part de ce dernier.

Il est inutile de rappeler ici les circonstances ayant entraîné des affrontements meurtriers, des blessés et le déplacement de milliers de personnes à Gando dans la préfecture de l'Oti-sud. C'est une situation contre laquelle il faut farouchement lutter en prenant des mesures draconiennes pour éviter leur multiplication dans notre pays.

Le problème foncier est en effet récurrent au Togo.

Pour certains, c'est une bombe à retardement. Il y a quelques semaines, le président de la Cour suprême, le juge Akakpovi Gamatho reconnaissait qu'une grande partie des affaires pendantes devant la justice sont liées au foncier.

Le système judiciaire, mais aussi le système sécuritaire sont interpellés. D'ailleurs, il semble que l'affaire du terrain qui est à l'origine des affrontements à Gando soit connue de la justice.



Le général de brigade Yark Damehame

Le dispositif sécuritaire a été immédiatement renforcé dans la localité. Ensuite, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de

Brigade Yark Damehame, et sa collègue de l'Action sociale, Tchabinandi Kolani Yentcharé étaient au chevet des déplacés. Ils leur ont apporté des

sacs de riz, des bidons d'huiles, du sucre, des kits comprenant des moustiquaires imprégnées, des couvertures, des feuilles de tôles, des pointes, des ustensiles de cuisine, des nattes etc... le tout pour un montant total de 87 millions FCFA. Pour l'occasion, le ministre de la Sécurité ne s'est pas retenu de les sensibiliser sur les vertus de la paix.

« C'est une communauté à majorité agricole. Sans la paix, ils ne peuvent pas cultiver et vaquer à leurs autres occupations. Ils doivent donc préserver la paix », a déclaré le général Yark Damehame.

E. Dadzie

Cameroun**Les élections législatives de nouveau reportées à 2020**

Prévues, comme les municipales en 2018, les législatives avaient déjà été repoussées à 2019. Cette fois-ci, Yaoundé semble tabler sur la maîtrise des coûts des élections et procéder à un choix budgétaire raisonnable en couplant les législatives et les municipales en 2020. C'est ce qui semble avoir motivé ce nouveau report des législatives dans ce pays qui peine à retrouver la stabilité sociopolitique dans la zone anglophone.

Le président camerounais Paul Biya a décidé d'un deuxième report à 2020 des élections législatives initialement prévues en 2018, après avoir fait de même pour les municipales, selon un décret consulté samedi par l'AFP.

« Le mandat des députés à l'Assemblée nationale est prorogé pour une durée de deux mois à compter du

29 octobre 2019 », indique le décret daté de vendredi soir. Cette prorogation est synonyme de report des législatives.

Prévues, comme les municipales en 2018, les législatives avaient déjà été repoussées à 2019. Yaoundé veut procéder aux deux scrutins en même temps afin de réduire les coûts, selon des parlementaires joints par



Un bureau de vote au Cameroun

l'AFP. Dans la mesure où le mandat des conseillers municipaux vient d'être prorogé jusqu'au 29 février 2020, les législatives pourraient donc se tenir à

cette période.

Yaoundé fait aussi face à des tensions de trésorerie du fait de la mobilisation d'importantes ressources pour financer

le déploiement de l'armée dans les zones en crise. Il est confronté à d'importantes crises sécuritaires dans le Nord du pays, où le groupe djihadiste Boko Haram mène régulièrement des attaques, ainsi que dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, traversées par de violentes revendications indépendantistes.

De plus, le pays connaît un contexte politique tendu: le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), l'opposant Maurice Kamto, et des dizaines de militants de son parti, arrêtés en janvier, sont toujours emprisonnés.

T.M.

Côte d'Ivoire**La recomposition de la CEI bientôt adoptée en plénière à l'Assemblée nationale**

Ce n'est qu'une question de temps. Adopté jeudi 18 juillet 2019 dernier en commission à l'Assemblée nationale, le projet de réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) est en passe d'être validé en plénière par une Assemblée largement dominée par le RHDP du président Alassane Ouattara.



Un bureau de vote en Côte d'Ivoire

Malgré les vives critiques et les grandes réserves émises par l'opposition parlementaire ivoirienne, le projet de loi de recomposition de la CEI a été adopté par la Commission des affaires générales et institutionnelles, par 24 voix contre 16, en présence de Sidiki Diakité et Sansan Kambilé, respectivement ministres de l'Intérieur et de la Justice.

Immédiatement après, la presse ivoirienne s'est emparée du débat, chacun des bords titrant suivant sa ligne éditoriale, la tendance partagée par ses lecteurs. Si au niveau de la presse ivoirienne proche du pouvoir, l'on se réjouit du

vote à la plénière à l'instar de « Le Patriote », du côté du journal « Le Nouveau Réveil », proche du PDCI, l'on se montre plutôt alarmiste en prévenant sur une probable seconde crise électorale en préparation en Côte d'Ivoire. « Pour un véritable équilibre au sein de la CEI, il convient de retirer les deux représentants du président de la République et du ministre de l'Intérieur, de la liste des membres de la CEI, à l'instar de tous les autres représentants des chefs d'institutions ou des membres du gouvernement qui y figuraient à l'origine », a recommandé le député Marius Konan du PDCI, tout juste après le vote en

plénière.

Le PDCI dénonce en outre « le déséquilibre accentué au sein des commissions locales, dans lesquelles d'une part, la société civile n'est pas représentée, mais d'autre part, le parti au pouvoir est surreprésenté par la présence du représentant du préfet ou du sous-préfet ». Des griefs repris par les deux autres groupes parlementaires de l'opposition et qui ont poussé Yasmina Ouégnin, porte-parole de Vox Populi, à réclamer « le retrait pur et simple » du projet de loi.

Le projet de loi doit désormais être voté en plénière dans les meilleurs délais, assure-t-on au cabinet d'Amadou Soumahoro, le président de l'Assemblée nationale qui a succédé à Guillaume Soro. L'Assemblée nationale étant amplement dominée par le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP du président Alassane Ouattara), la nouvelle loi pourrait être rapidement promulguée par le président, sans passer par le Sénat présidé par Jeannot Ahoussou-Kouadio.

T.M.

Restitution des biens culturels**La Cedeao se dote d'un plan d'actions**

Les ministres de la Culture des pays de la Cedeao se sont réunis mercredi 17 et jeudi 18 juillet à Cotonou au Bénin pour peaufiner le plan d'actions en vue de rapatrier les biens culturels africains détenus à l'étranger. Ce plan d'actions sera soumis en décembre lors du prochain sommet. Une action commune qui ne doit cependant pas entraver les efforts bilatéraux entrepris par certains pays de la Cedeao. Le Bénin par exemple a obtenu la restitution par la France de 26 œuvres d'art pillées par l'armée coloniale lors du sac des palais des rois à Abomey à la fin du 19e siècle.



Des statuettes béninoises dans un musée en France

Depuis décembre 2018 et le sommet des chefs d'État de la Cedeao, la restitution des biens culturels est devenue un sujet communautaire. La Cedeao veut parler d'une seule voix et se doter d'une approche concertée. Les ministres de la Culture des pays ouest-africains ont jeté les bases de cette politique commune à Cotonou avec pour ambition de partager l'expérience et aussi les informations.

Les ministres recommandent en outre que la politique commune n'entrave pas les efforts bilatéraux entrepris par certains pays mais s'harmonise avec eux. Pour l'heure, plusieurs gouvernements ont commencé à travailler sur des listes de biens à restituer. Le Bénin avec les objets royaux détenus au musée du quai Branly, mais aussi le Sénégal et le Burkina Faso.

Quelque 90 000 pièces africaines, estime-t-on côté français, dorment dans les musées nationaux. Paris a lancé un inventaire détaillé et d'autres pays comme l'Allemagne et la Belgique y réfléchissent. Le plan d'actions de la Cedeao sera officiellement adopté lors du prochain sommet en décembre prochain à Abuja.

Rfi.fr

Finance

La Banque mondiale renouvelle son appui au PND

Le Togo et la Banque mondiale sont de plus en plus unis pour la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). L'institution de Bretton Woods a réaffirmé son engagement à appuyer le développement du pays.

La Banque mondiale au Togo a une nouvelle directrice des Opérations en la personne de Coralie Gevers. Celle qui remplace Pierre Laporte a été reçue samedi 20 juillet par le Premier ministre togolais Selom Klassou. Les échanges ont porté sur des sujets différents dont le Plan national de développement. La stratégie de développement du pays à l'horizon 2022 a retenu l'attention du nouveau cadre de la Banque mondiale. La rencontre entre les deux personnalités a permis à Mme Gevers de mieux comprendre les ambitions du gouvernement du Togo. « Je réalisais ma première

visite officielle et c'était la première rencontre officielle avec M. le Premier ministre et nous avons eu une bonne discussion où il m'a vraiment expliqué la vision et la perspective du gouvernement », a déclaré la nouvelle directrice des Opérations de la Banque mondiale pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Togo.

Coralie Gevers a également pris connaissance des trois grands axes du Plan. L'institution se positionne par rapport au premier et au troisième axe qui visent respectivement à mettre en place un hub logistique d'excellence et à développer un centre d'affaires de

premier ordre dans la sous-région et à consolider le développement social et à renforcer les mécanismes d'inclusion « Nous avons aussi parlé de l'appui du groupe de la Banque mondiale à ce PND. L'appui de la Banque mondiale se marque surtout dans le premier et le troisième axe. A ce jour, nous avons un portefeuille d'activités de près de 400 millions de dollars en soutien au PND et je voulais assurer à monsieur le Premier ministre de la continuité de l'engagement de la Banque mondiale », a précisé Mme Gevers.

Le secteur privé bénéficiera lui aussi du soutien de la Banque mondiale. «



Mme Coralie Gevers

Nous veillerons aussi pour soutenir le développement du secteur privé, nous avons aussi une branche du groupe de la Banque mondiale, la Société financière internationale qui soutient l'investissement et le financement pour le secteur privé et nous

comptons bien utiliser tous les outils et instruments de financement à notre disposition pour soutenir le développement du pays », a ajouté la directrice des Opérations de la Banque mondiale Coralie Gevers à sa sortie d'audience.

Félix Tagba

3ème conférence du Rogep

L'accès à l'énergie à travers des systèmes solaires autonomes s'impose

La troisième conférence du Projet régional d'électrification hors réseau (Rogep) a pris fin vendredi 19 juillet à Lomé. Plusieurs recommandations ont été faites à l'issue de cette conférence qui a réuni différents acteurs de la région. Parmi elles, l'appel pour l'augmentation de l'accès à l'énergie à travers des systèmes solaires autonomes.



La BOAD organisme chargé de l'exécution financière du Rogep

L'Afrique amorce un nouveau développement à travers l'énergie solaire, une source importante d'énergie du continent. La mise en place du Projet régional d'électrification hors réseau (Rogep) est une preuve tangible de la volonté des dirigeants du continent d'explorer les atouts de cette source d'énergie pour le profit des populations dont l'accès à l'électricité demeure un calvaire. Il est donc crucial d'investir plus dans l'accès à l'énergie à travers des systèmes solaires autonomes. C'est l'une des décisions importantes prises à la 3ème conférence du Rogep de Lomé.

Placée sous le thème « Le renforcement des partenariats pour une

promotion accélérée des systèmes solaires autonomes en Afrique de l'ouest et au Sahel », cette troisième marque le lancement de la phase de mise en œuvre du Rogep. La conférence a réuni des acteurs de l'énergie de 19 pays concernés par le projet dont des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et du Sahel. Le projet d'électrification régionale hors réseau couvre 19 pays, dont 15 pays de la Cedeao et 4 non membres de cette Communauté. Il vise à atteindre les objectifs de la Cedeao en ce qui concerne les énergies renouvelables pour 2020 et 2030, en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix électrique global de la

région à 10% en 2020 et 19% en 2030 et, par extension, aux quatre autres des pays.

Selon Mahama Kappiah, directeur exécutif du Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Ecreee) de la Cedeao, l'une des structures chargées de la mise en œuvre du Rogep, le projet a pour objectif d'éliminer la pauvreté énergétique en créant un écosystème commercial viable pouvant permettre de déployer rapidement des systèmes solaires autonomes dans les pays du projet.

Les acteurs s'accordent de l'urgence d'investir pour accès à l'énergie à travers des systèmes solaires autonomes. Pour ce faire, il est important que les banques revoient leur processus de financement des projets liés aux énergies renouvelables. « Pour aller vite dans les énergies renouvelables, il faut de gros investissements. Or, sur le terrain, le délai assez long des banques pour accorder les crédits avec des taux d'intérêts très élevés, ne facilite pas les choses », a déploré Patrick Nzonou, l'un des panelistes de la rencontre.

Félix T.

Inclusion financière

Oulimata Sarr se réjouit de la place qu'occupe les femmes

En visite de travail au Togo, la directrice régionale d'ONU Femmes s'est entretenue vendredi 19 juillet avec les responsables du Fonds national pour la Finance inclusive. Mme Oulimata Sarr a pris connaissance des produits de ce Fonds et salué l'engagement des femmes pour le succès de ces initiatives.



Oulimata Sarr (au milieu, premier plan) avec des responsables du FNFI dont son directeur général, Yves Gnaba

Le gouvernement togolais s'est engagé à accorder une place de choix aux femmes. Cela passe par l'amélioration des droits des femmes, mais aussi par leur forte représentativité au sein des institutions publiques. Il est également important d'accroître leur pouvoir économique. Au cours de sa visite officielle au Togo, la directrice régionale d'ONU Femmes a constaté le travail qui se fait pour l'atteinte de ces objectifs.

Les femmes jouent un rôle important dans l'économie togolaise. Ainsi, le gouvernement a mis en place plusieurs initiatives pour accompagner ces femmes. Parmi ces initiatives figure le Fonds national pour la finance inclusive (FNFI). Lors de sa visite au Togo, Oulimata Sarr a rencontré Yves Manawé Gnaba, le directeur général de ce Fonds et son équipe. Les échanges ont été fructueux. « Echange fructueux sur les produits financiers destinés à l'entrepreneuriat rural et au secteur informel. Les femmes sont au centre de leurs actions », a tweeté la directrice régionale d'ONU Femmes.

Selon Mme Sarr, il est important d'impliquer les femmes dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). L'institution des Nations unies qui œuvre pour l'autonomisation des femmes et l'égalité du genre est prête à accompagner le Togo pour l'atteinte de cette mission.

F.T.

Diversité biologique

Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé

L'homme, par ses activités mondialisées, transforme l'ensemble de l'équilibre planétaire. En bâtissant des villes, en ouvrant de nouvelles terres cultivables, en transformant ses cultures en industrie. Nous modifions l'habitat de nombreuses espèces vivantes, végétales ou animales. Or, aucune espèce n'existe de manière isolée. Elles sont toutes un maillon dans une mécanique du vivant plus large. C'est cette biodiversité qui fait la richesse du monde que nous habitons aujourd'hui. La diversité est même ce qui préserve le mieux chaque espèce. Alors que plus personne aujourd'hui ne songe à remettre en cause l'importance de la diversité biologique pour le présent et pour les générations futures, certaines activités humaines continuent pourtant à réduire le nombre d'espèces vivantes: agriculture intensive et épandages massifs de produits phytosanitaires, pêche intensive et élevage industriel, chasse d'espèces protégées, déforestation, etc.

Niveaux et chiffres de la biodiversité

La biodiversité se définit à trois niveaux emboîtés: la biodiversité des écosystèmes, la biodiversité des espèces, la biodiversité génétique. Combien d'espèces vivent sur Terre ? Tout chiffre ne peut être qu'une estimation. Cependant, un grand nombre d'espèces actuelles restent encore à découvrir (on parle de 8 à 12 millions). Une évaluation d'autant plus difficile que l'extinction peut toucher des espèces non encore découvertes, et que cette dernière s'est accélérée du fait des activités anthropiques (valeur maximale estimée 0,1% d'extinctions par an, soit 8 000 à 12 000 espèces concernées, sachant que 18 000 nouvelles espèces sont décrites par

espèces sont apparues, d'autres ont disparu, donc les espèces actuelles ne représentent qu'une très faible part de la biodiversité spécifique ayant existé (1 millième). Pourtant, l'identification de nouvelles espèces et leur classification permettent d'améliorer la compréhension de l'évolution. La biodiversité n'est pas équivalente dans chaque taxon, ainsi il existe une plus grande biodiversité chez les insectes ou les bactéries que chez les vertébrés. La survie face aux changements environnementaux dépend de cette biodiversité qu'il faut préserver, au regard de l'interdépendance des espèces. La nature décline actuellement à un rythme sans précédent, avec un



Kokouvi Gbetey Akpamou

an). Par ailleurs, au cours des temps géologiques, la biodiversité spécifique s'est modifiée : des

taux d'extinction des espèces qui s'accélère, provoquant dès à présent de graves effets sur les populations du monde entier. C'est ce dont

témoigne le nouveau rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), présentant le travail de 400 experts issus de plus de 50 pays.

Le rapport sur la biodiversité montre que près d'un million d'espèces risquent de disparaître d'ici des décennies, alors que les efforts actuels pour la conservation des ressources de la planète vont probablement échouer sans que

des mesures radicales soient prises. 680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le 16ème siècle. Aujourd'hui, 75 % du milieu terrestre est « sévèrement altéré » par les activités humaines (milieu marin 66 %) et plus de 40% des espèces d'amphibiens, près de 33% des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont aussi menacés.

Valérie Oliveira, professeure des Sciences de la vie et de la Terre

S'engager pour défendre la biodiversité



Entrée en vigueur en 1993, la Convention sur la diversité biologique (CBD) a été ratifiée jusqu'à présent par 196 états. Cette convention internationale vise à défendre la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection des ressources génétiques. Nous serions incomplets si nous omettions l'absolue nécessité d'un partage juste et équitable des avantages permis par le maintien de la biodiversité. Étant donné l'importance de l'éducation du public et de la sensibilisation à la mise en œuvre de la Convention à tous les niveaux,

l'Assemblée générale des Nations unies a choisi la date du 22 mai, anniversaire de l'adoption de la convention, comme Journée internationale de la diversité biologique. L'année 2018 a marqué le 25ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la convention sur la diversité biologique. Appliquée par un certain nombre d'États signataires, elle a également été mise à mal par nombre d'autres, semble-t-il, peu préoccupés par toutes ces questions ou soucieux d'abord de leur développement économique unilatéral. Autant dire que la mobilisation de tous est plus que jamais nécessaire.

Combien d'espèces connaît-on aujourd'hui dans le Monde ?

La biodiversité englobe l'ensemble des espèces animales et végétales vivantes sur terre

(et dans les mers). La biosphère abriterait entre 5 et 30 millions d'espèces (estimation). Environ

1,7 million d'espèces animales sont répertoriées, et chaque année de nouvelles espèces sont répertoriées. Malheureusement, de nombreuses espèces disparaissent également, souvent à cause des actions irresponsables de la société humaine. De nombreux sites internet sont consacrés à ce sujet et on

pourra utilement visiter le site des Nations unies sur la Convention sur la diversité biologique. Il sera peut-être plus facile de vous documenter en visitant le site proposé par le ministère (français) de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Biodiversité 2019, « Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé »

De nos jours, nous avons accès à une plus grande variété d'aliments que nos parents ou nos grands-parents. Mais à mesure que les variétés se diversifient, le régime alimentaire global dans son ensemble, ce que les gens mangent réellement est en train de s'homogénéiser, ce qui représente un risque. Les célébrations 2019 de la Journée internationale de la diversité biologique mettent l'accent sur la biodiversité en tant que fondement de notre alimentation et de notre santé et en tant que catalyseur essentiel pour la transformation des systèmes alimentaires et l'amélioration de la santé humaine.

Le thème vise à exploiter les connaissances et à sensibiliser davantage à la dépendance de nos systèmes alimentaires, de notre nutrition et de notre santé à la biodiversité et à des écosystèmes sains. Le thème célèbre également la diversité fournie par nos systèmes naturels pour l'existence et le bien-être de l'humanité sur Terre, tout en contribuant à d'autres objectifs de développement durable, notamment l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la restauration des écosystèmes, une eau plus propre

et la faim « zéro ». Au cours des 100 dernières années, plus de 90% des variétés de cultures ont disparu des champs des agriculteurs. La moitié des races de nombreux animaux domestiques a disparu et les 17 principaux lieux de pêche dans le monde sont désormais exploités au-delà de leurs limites durables. Des systèmes de production alimentaire variés au niveau local sont menacés, notamment des connaissances autochtones, traditionnelles et locales. Avec ce déclin, la biodiversité agricole est en train de disparaître, ainsi que des connaissances essentielles sur la médecine traditionnelle et les aliments locaux. La perte de régimes divers est directement liée à des maladies ou à des facteurs de risque pour la santé, tels que le diabète, l'obésité et la malnutrition, et a un impact direct sur la disponibilité des médicaments traditionnels. Les décisions de la 14e réunion de la conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (Cop 14 de la CDB), ainsi que les rapports sur la biodiversité et la santé, fournissent des recommandations.

Source: Nations unies

Biodiversité au Togo: réhabiliter le système national d'aires protégées

Un atelier de validation de la stratégie nationale de rationalisation et de gestion du système d'aires protégées au Togo s'est tenu en décembre 2018, à Lomé. Ceci, dans le cadre d'une initiative du ministère chargé de l'Environnement, afin de promouvoir une gestion rationnelle des aires protégées, en vue de la conservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations. Cette stratégie a pour vision d'avoir d'ici 2030, un système d'aires protégées rationnel qui puisse contribuer à avoir au moins

10 % de couverture végétale de l'ensemble du pays. Elle permettra également d'avoir un cadre d'action institutionnel et juridique de gestion des aires protégées pour qu'elles puissent, à leur tour, être une source de valorisation et d'amélioration des conditions de vie de la population. Les travaux de deux jours permettront aux acteurs, y compris les populations riveraines des aires protégées de valider ledit document composé de 5 grandes parties. Ce document permettra aussi de relever les défis de la gestion durable des aires protégées au Togo. Cet atelier a



constitué une nouvelle étape dans le processus de réhabilitation du système national d'aires protégées au Togo.

Aussi, un forum sur les aires protégées au Togo est annoncé pour cette année 2019. « Le forum sera un cadre de concertation des principaux acteurs qui interviennent dans la conservation. Il est d'autant plus important puisque dans certaines localités, des velléités liées à la conservation des aires protégées sont toujours d'actualité. Les populations ne comprennent pas encore les bénéfices qu'elles peuvent tirer de la conservation de la biodiversité », explique Kokouvi Gbetey Akpamou, directeur des

Etudes et de la planification du ministère de l'Environnement, de Développement durable et de la Protection de la nature (MEDDPN). « Le gouvernement compte organiser ce forum national pour que tous les acteurs se retrouvent pour exprimer leurs inquiétudes et voir comment ensemble, on peut unir nos efforts. Il y a eu un passé lourd qui a quelque peu affligé les populations et aujourd'hui, elles sont un peu braquées quand on leur parle de ces aires protégées-là », renchérit Eric Awougnon, point focal du Fonds pour l'environnement mondial (Fem) au Togo.

Source: L-frii et Agri digitale

Pour arrêter ou inverser ce déclin, il est vital de transformer les rôles, les actions et les relations des gens avec la biodiversité. De nombreuses solutions existent. Les divers réseaux, programmes et partenaires de l'Unesco ont observé des graines de changement positives et inspirantes dans le monde entier. L'Unesco accompagne également les États membres et leurs populations dans leurs efforts pour enrayer la perte de biodiversité en les aidant à comprendre, apprécier, sauvegarder et utiliser la biodiversité de manière durable. L'Unesco apporte toute son expertise sur la protection patrimoine naturel afin de combattre le réchauffement climatique. Il est temps d'agir pour la biodiversité ! Les Nations unies ont proclamé le 22 mai La Journée internationale de la diversité biologique pour accroître la compréhension et la sensibilisation aux questions de biodiversité.

« Il est essentiel de changer notre

regard et notre comportement vis-à-vis de la biodiversité. Nous disposons d'ores et déjà des connaissances scientifiques nécessaires à cette transformation.

Nous pouvons en outre nous appuyer sur des pratiques et des savoirs autochtones et locaux qui constituent de précieuses sources de solutions », Audrey Azoulay, directrice générale, à l'occasion de la Journée internationale pour la diversité biologique. « Qu'il s'agisse des espèces ou des écosystèmes, la diversité biologique est indispensable à la santé et au bien-être de l'espèce humaine. J'exhorte tous les acteurs, gouvernements, entreprises et société civile, à agir pour notre planète, la seule dont nous disposons, et à prendre de toute urgence des mesures de protection et de gestion durables pour préserver la vie dans toute sa richesse et sa fragilité », António Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Blagues du jour



L'église reste le meilleur endroit à aller quand une fille te brise le cœur. Tu es là dans la foule à pleurer et tout le monde croit que c'est le saint esprit qui agit

Dans une maison, la bonne est tombée enceinte et le père de la grossesse n'est connu jusqu'à l'accouchement.

Un beau matin, le fils aîné est allé voir son père au bureau pour avouer sa faute.

Le fils : Papa... ! c'est moi le père de l'enfant de la bonne. Je suis venu assumer mon erreur.

Le père : Aaaaaah... ! Mon fils c'était toi ? Dieu merci ! Je croyais que ma capote était percée
Imaginez la suite de l'histoire...

DEBAT DU JOUR

**Toi employé; supposons que tu as attrapé ton Directeur et ta femme sur ton lit...
. Que feras-tu ?**



Photo du jour



Donnez une légende à la photo ci-dessus et commentez-la

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
ETOILES	10 AV. N. MARCHÉ	22218847
BIOVA	BD. HOUPHET BOIGNY	22345093
DEO GRATIAS	KOTOKOUKONDJI	22218331
KPEHENOU	BD H. BOIGNY	22213224
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
HÔPITAL	FACE CHUTOKOIN	22200808
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE	SOTED	22217447
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22615614
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22264961
KOUESSAN	KEGUÉ	96801001
KLOKPE	TOGO2000	96801003
JMIMSHAK	HOUNTIGOME	22603050
MAWULE	BÈ KPOTA	70459186
MAËLYS	BÈ KPOTA	22276019
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	22252370
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22517575
HOSANNA	SAGBADOSÉ	22515049
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22256512
VERTE	KLIKAMÈ	22250326
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	70431549
OSSAN	AVEDJI	70404425
DES ROSES	VAKPOSSITO	70423772
ADONAÏ	AGOËNYIVÉ	22500405
SHALOM	AGOËCACAVELI	22518760
EMMAÛS	MISSION TOVÉ	96800912
SATIS	AGOËLOGOPÉ	70448517
NABINE	AGOË ANOMÉ	93362626
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
HYGEA	AFANOUCOPE	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70411541

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

L'Américaine Beyoncé

Sans elle, la musique africaine est si invisible ?

La chanteuse Beyoncé n'est vraiment plus à présenter. Elle est connue à l'échelle internationale. Nommée la « reine de la pop », Beyoncé semble être plus que cela. Le 19 juillet 2019, l'Américaine a fait sortir un nouvel album intitulé « The Lion King : The Gift ». Sur cet opus, la star a collaboré avec plusieurs artistes du continent noir, notamment le chanteur et beat maker camerounais « Salatiel ». Cet album composé de vingt-sept titres est une « déclaration d'amour à l'Afrique », d'après la jeune Beyoncé. La sortie de cet album a engendré le commérage du siècle sur la toile. Chacun trouvait à dire, bref. D'aucuns pensent que : « Beyoncé valorise les artistes africains. Grâce à elle ils seront enfin vus ». « Beyoncé valorise la culture africaine grâce à elle, elle est reconnue à l'échelle mondiale », disent d'autres. Ainsi donc, pour que les artistes africains soient vus et que la culture africaine soit reconnue à l'échelle mondiale, il faut la validation d'une star américaine ou mieux de la valorisation de la part de Beyoncé. N'est-ce pas très triste cette façon de penser ?



Beyoncé & Salatiel

Un travail bien fait n'est nullement détesté. Pour dire que Beyoncé est bien appréciée, en Amérique comme en Afrique, elle a des fans, parce qu'elle a du flot. Sûrement, elle a dû faire des sacrifices pour être là où elle aujourd'hui. Dans le monde artistique, comme dans tout autre domaine, il y a ceux qui sont bons, d'autres qui sont meilleurs et avec ces derniers, on voudrait à tout prix composer. « Je voulais être sûre de trouver les meilleurs talents

d'Afrique, et pas juste d'utiliser certains sons et d'en faire ma propre interprétation », a dévoilé Beyoncé.

En effet, ce nouvel album de Beyoncé est un mélange de genres et de collaborations. Parmi les artistes ayant participé à l'album figurent les musiciens nigériens Tekno, Yemi Alade et Mr Eazi ainsi que l'artiste ghanéen Shatta Wale. Ces artistes précités, il faut le reconnaître sont au sein des ténors de la musique africaine.

Donc, est-ce pour autant que la star américaine valorise les artistes africains ?

Est-il du ressort de Beyoncé de valoriser nos artistes africains ? Quand le problème est sous le nez qu'on veut chercher la solution sur la planète « Mars », alors il y a un souci, un énorme souci. Au Togo, nous disposons des rappers et des chanteurs de taille. On devrait se demander, pourquoi n'a-t-elle pas fait une collaboration avec « Elom 20ce »

ou encore « Peewii » ou peut-être bien « Santrinos » ? Quoi ! Qu'ils ne chantent pas en anglais ? Ah ! Que le Togo est un pays francophone. Des arguments, il y en aura toujours. Comment est-il possible que l'on trouve de la valeur à une personne ou encore parce qu'une star la valorise ? Si Beyoncé a fait le choix de ces artistes africains, cela n'est-il pas dû au fait que parce qu'en amont, ces artistes sont déjà en vue d'abord sur la scène musicale nationale, ensuite sur la scène africaine ou encore internationale ? Des interrogations restent par ailleurs bien accrochées en l'air : que font les Africains pour valoriser les artistes africains ? Que font-ils concrètement quoi pour valoriser la culture africaine ?

Comme toujours, nous attendons la validation des autres pour nous accepter. Un tweet de l'artiste Djanta Kanaa souligne si bien cette assertion. « Maintenant que Beyoncé a porté des cauris dans sa nouvelle vidéo, les Africains vont aussi en porter. Avant cela, quand tu en portais, pour beaucoup cela revenait à dire que tu verses dans l'occulte. Bref, on attend toujours d'être validé par les

autres », écrit-il.

La collaboration qui fait plus couler d'encre et de salive est celle avec la Camerounaise Salatiel Livenja Bessong. Intitulée « Water », cette mélodie qui réunit des célébrités américaines comme Beyoncé, Knowles, Carter et Pharrell Williams, Salatiel surnommée « High Man General » vient démontrer qu'il est un artiste talentueux complet, multidimensionnel et doté d'un timbre vocal impressionnant.

Certes, Salatiel et les artistes avec lesquelles la « reine de la pop » sont maintenant connus et appréciés par certains fans de l'artiste Beyoncé mais ce n'est pas pourtant que les artistes africains seront les plus suivis dans le monde. Non. Il y a une certainement une nuance. « Je voulais être authentique sur ce qui fait la beauté de la musique en Afrique », a confié Beyoncé. Elle aura beau être habillée à la Sénégalaise, à l'Ivoirienne ou même à la Togolaise. Mais en aucun cas, cela ne fait de Beyoncé l'« ambassadrice » des artistes africains encore moins de la « culture africaine ».

Nadia Edodji

Lire

« **Le manuscrit retrouvé** » de Paulo Coelho. France, Ed Flammarion. 2013 Pp 206-208

« ...Mais de quelqu'un qui cherche à te plaire tout le temps, éloigne-toi. Et attention à la douleur que tu peux te causer à toi-même, si tu laisses un cœur

lâche et indigne faire partie de ton monde. Après que le mal est accompli, rien ne sert d'accuser quiconque: la porte a été ouverte par le maître de maison. Plus le calomniateur est fragile, plus dangereuses sont ses actions. Ne sois pas vulnérable aux esprits faibles qui ne supportent pas de voir un esprit fort. Si quelqu'un t'affronte pour des idées ou des

idéaux, approche-toi et accepte la lutte-parce qu'il n'y a pas de moment dans la vie où le conflit ne soit présent, et il doit quelquefois se montrer à la lumière du jour. Mais ne lutte pas pour prouver que tu as raison, ou pour imposer tes idées et tes idéaux. Accepte le combat pour garder ton esprit net et ta volonté inflexible. Quand la lutte finira, les deux côtés en

sortiront vainqueurs, parce qu'ils auront testé leurs limites et leur savoir-faire. Même si, dans un premier temps, l'un d'eux dit: J'ai vaincu. Et l'autre, tout triste, pense: J'ai été écrasé. Comme ils respectent tous les deux le courage et la détermination de l'autre, le temps viendra bientôt où ils marcheront de nouveau main dans la main, même si pour

cela ils doivent attendre mille ans. Cependant, si quelqu'un vient seulement te provoquer, nettoie la poussière de tes chaussures et passe ton chemin. Lutte seulement avec ceux qui le méritent et pas avec ceux qui usent de stratagèmes pour prolonger une guerre qui a déjà pris fin, comme cela arrive avec toutes les guerres... »

Finale CAN 2019

L'Algérie championne d'Afrique, le Sénégal rentre sans avoir démerité

À l'issue d'un match âpre et tendu, les Fennecs ont dominé les Lions de la Teranga grâce à un but inscrit dans les premières secondes du match par Bounedjah. Plus entreprenants dans le jeu, les Sénégalais se sont cassés les dents sur la défense algérienne. Victoire étriquée donc (1-0) pour l'Algérie, ainsi championne d'Afrique des nations.

Entre les deux plus solides défenses de cette CAN 2019, on s'attendait à une entame de match aux airs d'une réunion de famille devant un coffre-fort, dont personne ne possède la clé. Le premier coup de tonnerre dans le ciel du Caire est pourtant très vite arrivé. Sur une accélération de Bounedjah à une trentaine de mètres du but sénégalais, le danger ne semblait pas immédiat pour les Lions de la Teranga.

Depuis leur ouverture du score précoce, l'Algérie n'avait tiré que deux fois aux buts, contre dix tirs sénégalais à la 70^e minute. Mais les Fennecs défendaient avec hargne et une grande lucidité leur court avantage, à l'image de Benlamri, le visage en sang après un choc aérien violent avec Sadio Mané à la 75^e minute. Avec toute sa classe, Riyad Mahrez parvenait lui à conserver le ballon brûlant quelques précieuses secondes

à chaque fois que ses coéquipiers le trouvaient.

Cela a été une étrange finale. Après une ouverture du score ultrarapide, l'Algérie, grande puissance offensive de cette Coupe d'Afrique des nations 2019 avec douze buts inscrits avec ce dernier match, aura été dominée pendant toute la rencontre par un Sénégal touché deux fois par la poisse : d'abord sur la malheureuse déviation de Sadio Mané sur le but algérien, puis lorsque la VAR annulait le penalty sifflé pour les Lions à la 60^e minute.

En ne cédant rien aux Sénégalais à l'approche de son but, l'Algérie a prouvé que la sélection bâtie par Djamel Belmadi était un château de cartes à l'équilibre parfait entre une grosse discipline défensive et un système offensif chatoyant (sauf pendant cette finale) organisée autour de Riyad Mahrez. Grâce à cette recette, l'Algérie remporte la



Mané (Sénégal) vs Mahrez (Algérie)

deuxième CAN de son histoire, après le premier titre décroché en 1990 à domicile. En revanche, le Sénégal n'a que ses yeux pour pleurer avec cette deuxième finale perdue après celle de 2002.

Le VAR donne son veto

La deuxième mi-temps débutait sur les mêmes bases, avec un Sénégal dominateur mais trop brouillon pour ouvrir

de véritables brèches dans l'arrière-garde algérienne. À l'heure de jeu, alors que les Lions accéléraient le rythme pour déséquilibrer la défense algérienne, cette finale connaissait un nouveau tournant. Sur un déboulé sur son aile droite suite à une perte de balle algérienne, Ismaïla Sarr centrait fort devant le but et touchait le bras de Guedioura. L'arbitre

sifflait un penalty, avant de prendre la décision de consulter l'assistance vidéo. Dans une tension digne d'un western de Sergio Leone, l'arbitre revenait finalement sur sa décision après avoir jugé que le bras de Guedioura était collé à son corps et la main involontaire.

Attipoe Edem Kodjo
Source: Jeune Afrique

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Chenilles légionnaires d'automne

Du renfort pour les agriculteurs togolais

Les chenilles légionnaires d'automne continuent de mener la vie dure aux producteurs togolais. Ceux-ci ont manifestement besoin de renforts pour pouvoir y faire face. Il en va de la préservation de la sécurité alimentaire elle-même.



Les dégâts causés par la chenille légionnaire d'automne

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), l'agriculture togolaise sera sérieusement sollicitée. Les agropoles ne pourront véritablement répondre aux attentes si la production est au rendez-vous. Pour plusieurs cultures, il est prévu l'augmentation de la production, la

transformation et pourquoi pas l'exportation ?

La promotion de la consommation locale, le renforcement des mécanismes d'inclusion par la redistribution de la richesse produite sont à ce prix. Malheureusement, toutes ces ambitions sont menacées par des envahisseurs : les chenilles légionnaires d'automne.

Pour la seule campagne 2018-2019, plus de 160 000 hectares de maïs ont été gravement endommagés par l'invasion de cet insecte nuisible sur les principales cultures vivrières.

Elle peut s'attaquer à plus de 80 espèces de cultures dont le riz, le sorgho, le millet, la canne à sucre, les cultures maraîchères et le

coton.

L'ampleur de la menace est donc considérable et interpelle à mener des actions d'envergure. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que la chenille légionnaire d'automne est signalée tant dans la région africaine qu'au Togo. Ses ravages sont régulièrement signalés. Le problème n'est donc pas inconnu, et n'est pas non plus négligeable. Fort heureusement, de bonnes volontés volent au secours de notre pays. Grâce au soutien de la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) compte accompagner les agriculteurs togolais dans leur lutte contre cet envahisseur.

Des éradicateurs membres de l'organisation onusienne forment depuis mercredi à Lomé, une quarantaine d'experts sur la lutte contre ce fléau. Ces derniers seront à leur tour chargés de former des spécialistes.

Différents ateliers concrets sur comment reconnaître le ravageur, sa biologie, son milieu de prédilection et les méthodes pour l'éliminer sont au programme.

Pour rappel, la chenille légionnaire d'automne est un insecte originaire des régions tropicales et subtropicales des Amériques. Elle a été détectée pour la première fois en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest au début de l'année 2016 et s'est propagée rapidement dans pratiquement toute l'Afrique subsaharienne.

Les échanges commerciaux et la forte aptitude du papillon (son vecteur) à voler font que le risque de propagation est élevé. Les agriculteurs togolais ont nécessairement besoin d'assistance. L'aide qu'apportent actuellement la BAD et la FAO aux producteurs togolais fait partie d'un programme quinquennal visant à aider les petits exploitants.

TM

Evala

Au-delà de la lutte, que se passe-t-il d'autre ?

Les luttes Evala en pays kabiyè ont pris fin la semaine dernière. Mais en dehors de la lutte, beaucoup d'activités ont été organisées.



Faure Gnassingbé face à de jeunes lutteurs

Comme à chaque année à la même période, le peuple Kabiyè vibre à l'unisson au rythme des cérémonies initiatiques des jeunes, appelées Evala. L'on note assez d'engagement chez les lutteurs qui redoublent à chaque occasion d'ardeur pour être les meilleurs, ce qui leur vaudra le respect et l'admiration de toute la

communauté.

Cet engagement n'est toutefois pas sans conséquences. L'on enregistre fréquemment des blessés légers et graves. Heureusement que les services des sapeurs-pompiers, de la croix rouge et d'autres volontaires du corps médical sont sur place pour rapidement prendre

en charge ces cas.

Mais au-delà de ce qui se passe dans les arènes, beaucoup d'activités se déroulent. Au prime abord, il faut rappeler que les natifs de la Kozah vivant tant au Togo qu'ailleurs dans le monde rentrent en famille pour la plupart pendant cette période. Cela occasionne beaucoup d'animation dans la ville

de Kara et ses périphéries lors des luttes Evala. Sur les voies menant sur les terrains où se déroulent les luttes, l'embouteillage est souvent monstre. Cela est plus perceptible dans certaines localités que d'autres et surtout lors des finales.-

Par exemple fin semaine dernière, outre le chef de l'Etat, le Premier ministre, les membres du gouvernement, beaucoup d'autres officiels, des chefs traditionnels de tout le Togo, des touristes et autres curieux étaient sur le terrain de Pya. A l'entrée du terrain, l'animation était vraiment au rendez-vous.

Des vendeurs et vendeuses d'eau, de jus, de gâteaux, de chemises, de pommades etc... proposaient leurs produits aux passants. Difficile en tout cas de se frayer un passage. Les opérateurs de téléphonie mobile dont Togocel et Moov à travers leurs commerciaux proposent des offres aux

clients.

Les banques de la place sont aussi au rendez-vous. Grâce à des commerciaux habillés avec des tricots à leur effigie, elles espèrent pousser les populations vers l'esprit de l'épargne et ainsi augmenter le nombre de leurs clients. Des groupes de femmes et d'hommes habillés en uniformes ajoutent à la diversité qui règne sur place. Des individus de tous genres proposent leurs produits en s'adressant aux foules dans un discours conquérant. Les supporters et les danseurs habillés soit en rouge ou en blanc (couleur de leurs équipes) ne cessent de mettre de l'ambiance.

L'on se rend compte donc que les Evala ne sont plus seulement une fête initiatique. Si l'on ajoute le cas du village Evala, il s'agit désormais d'une occasion de tourisme et d'augmentation de l'activité économique.

Edem D

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO IS RIDUTO RICE sans des marques déposées